

CLASSEMENT 2006 CHAMPAGNE

© Patrick Dussert-Gerber - Retrouvez ces Classements interactifs sur www.guidedesvins.com

CATÉGORIE A

CATÉGORIE B

PREMIERS GRANDS VINS CLASSÉS*****

POL ROGER (Sir Winston Churchill) (r)
TAITTINGER (Comtes de Champagne) (r)

ALFRED GRATIEN (Paradis) (r)
ROEDERER (Cristal)

(BOLLINGER) (Réserve)
CHARLES HEIDSIECK (Millénaire)
KRUG (Grande Cuvée) (r)
(MOËT ET CHANDON) (Dom Pérignon)
ALAIN THIÉNOT (Grande Cuvée)

GOSSET (Grand Millésime) (r)
RUIINART (Dom Ruinart) (r)
DE SOUSA (Caudalies)

DEVAUX (D) (r)
ELLNER (Réserve) (r)
(LAURENT-PERRIER) (Grand Siècle)

Pierre PETERS (Perle du Mesnil)
PIPER-HEIDSIECK (Rare)
DE TELMONT (Grand Couronnement) (r)
DE VENOGE (Princes)

CANARD-DUCHÊNE (Charles VII)
RENÉ GEOFFROY (Volupté)

DEUXIÈMES GRANDS VINS CLASSÉS****

PAUL BARA (Réserve) (r)*
Franck BONVILLE (Grand Cru)*
Roger COULON (Prestige) (r)
J.-M. GOBILLARD (Grande Réserve) (r)*
LOMBARD (Millésime) (r)
Philippe de LOZEY (Réserve)*
Jean MOUTARDIER (Carte d'Or)
PHILIPPONNAT (Clos des Goisses)*
René RUTAT (Millésimée)

Gaston CHIQUET (Blanc de blancs) (r)*
DELAUNOIS (Sublime)*
GONET-SULCOVA (Grand Cru) (r)
Robert MONCUIT (Grand Cru)*
PRIN (Prestige)*
VINCENT D'ASTRÉE (Millésimée)

Pierre ARNOULD (Aurore)*
Guy CADEL (Grande Réserve) (r)*
COLLARD-PICARD (Prestige) (r)*
LANCELOT-PIENNE (Table Ronde)*
LAURENT-GABRIEL (Prestige) (r)
LENIQUE (Millésime) (r)*
PANNIER (Égérie) (r)*
SANCHEZ LÉ GUÉDARD (Prestige)*

BONNAIRE (Millésimé)
BOURGEOIS (Cuvée de l'Écu)*
Jacques BUSIN (Réserve) (r)*
Luc BUSIN (Uzès) (r)*
Claude CAZALS (Extra Brut)*
CHARDONNET (Réserve)*
DRAPPIER (Grande Sèndrée)*
FLUTEAU (Grande Réserve)
GIMONNET (Fleuron)*
HAMM (Signature) (r)*
René JOLLY (Blanc de blancs) (r)
LECLERC-BRIANT (Les Crayères)*
LEGRAS et HAAS (Blanc de blancs)
MANDOIS (Victor Mandois) (r)*
Pierre MIGNON (Madame)*
PREVOTEAU-PERRIER (Adrienne Le-couvreur) (r)*

BARON ALBERT (La Préférence) (r)
BARON FUENTÉ (cuvée Prestige) (r)
De CASTELNAU (Millésimé)*
Benoît LAHAYE (Prestige) (r)*
LÉGUILETTE-ROMELOT (Millésimé) (r)
MORIZE (Grande Réserve) (r)
RALLE (Réserve)*

BLONDEL (Blanc de blancs) (r)
Jean-Marc CHARPENTIER (Prestige) (r)
LASSALLE-HANIN (Grande Réserve)*
Jean MICHEL (Millésime)
Charles MIGNON*
ROYER (Grande Réserve)*
SAINT-GALL (Extra-Brut)
WARIS-HUBERT (Blanc de blancs)*
Zoémie DE SOUSA*

BARDOUX (Millésimé)
CLÉRAMBAULT (Grande Époque)*
Michel FORGET (Extra-brut)
GIMONNET-GONNET (Prestige)
Pierre GOBILLARD (Prestige)
Rémy MASSIN (Prestige)*
DE MÉRIC (Grande Réserve)
Jean-Michel PELLETIER (Anaëlle) (r)
Bernard TORNAY (Carte d'Or)*
Maurice VESSELLE (Millésimé)*

BEAUMONT DES CRAYÈRES (Prestige)*
BLIN (Millésimé) (r)*
CHÂTEAU DE BOURSAULT (r)
BROCHET-HERVIEUX (Millésime)
CALLOT et Fils (Grand Cru Millésimé)
COLIN (Grand Cru)*
DANGIN (Prestige)
François FAGOT (Millésimé) (r)
Pierre GERBAIS (L'Originale)*
GERIN (Prestige)
Michel LABBÉ (Prestige)*

AGRAPART (Millésime)
ASPASIE (Brut de Fût)*
AUTRÉAU-LASNOT (Carte d'Or)
Christian BURMAULT (Grand Éloge)*
Charles COLLIN (Millésime) (r)*
Louis DUCREY (Brut Premier Cru)
Philippe DUMONT (Prestige)*

suite page 332

CLASSEMENT 2006 CHAMPAGNE

© Patrick Dussert-Gerber - [Retrouvez ces Classements interactifs sur www.guidedesvins.com](http://www.guidedesvins.com)

CATÉGORIE A

Maurice LASSALLE (Sélection)
Veuve Maurice LEPITRE (Héritage)*
MARQUIS DE POMEREUIL
MARIÉ-STUART (Millésimé)
MOUZON-LEROUX (Millésimé)
PIERREL (Grande Cuvée)
SIMART-MOREAU (Millésimé)
THÉVENET-DELOUVIN (Carte Noire)*

Michel ARNOULD (Grande Cuvée)
Florent BERGERONNEAU (Prestige)
Bernard BIJOTAT (Brut)*
BONNET-GILMERT (Grand Cru)*
Bernard BRÉMONT (Prestige)
BRISON (Louise Brison)
Raymond BOULARD (Comète) (r)
BOURGEOIS-BOULONNAIS (Premier Cru) (r)
Éric BUNEL (Millésimé)*
DE CARLINI (Grand Cru)
DELAHAIE (Millésimé)*
FENOUIL-POINTILLART (Premier Cru)
GATINOIS (Millésimé)*
Éric ISSELÉE (Grand Cru)
LACROIX (Grande Réserve)
(Léon LAUNOIS)
LOCRET-LACHAUD (l'Abbatiale) (r)
Pierre MONCUIT (Nicole Moncuit)
(MONMARTHE) (Millésimé)
(Bernard RÉMY) (Millésimé)
Jacques ROUSSEAU (Réserve)
STEPHANE et Fils (Dionysos)*
Diogène TISSIER (Réserve)
VAUTRAIN-PAULET (Grande Réserve)*

CATÉGORIE B

Guy LARMANDIER (Prestige)*
MARGAINE (Spécial Club)
Albert de MILLY (Premier Cru)*
PERSEVAL-FARGE (Jean Baptiste)
RODEZ (Blanc de blancs)*
SADI-MALOT (Millésimé)
Michel TIXIER (Suprême) (r)*
VOIRIN-DESMOULINS (Prestige) (r)*
VOLLEREAUX (Marguerite)
WIRTZ-MICHEL (Brut)*

BARDY-CHAUFFERT (Réserve)
BOUTILLET-VIGNON (Premier Cru)
Daniel CAILLEZ (Héritage)
(CHAPUY) (Grand Cru)*
COUTIER (Henri III)
Paul DÉTHUNE (Princesse des Thunes)
DEMIÈRE (Saint-Mathieu)*
FANIEL-FILAINE (Eugénie) (r)
Thierry FAUCHERON (Grand Cru)*
FRESNET-JUILLET (Spéciale Club)
(FREZIER-ROGELET) (Grand Cru)
GAUDINAT-BOIVIN (Grande Réserve)*
Michel GENET (Grande Réserve)
GOUSSARD-DAUPHIN (Prestige)
JANISSON et Fils (Prestige)*
LANCELOT-ROYER (Chevaliers)
José MICHEL (Spéciale)
POTEL-PRIEUX (Brut) (r)*
POULJUSTINE (Millésimé)
QUATRESOLS-GAUTHIER (Premier Cru)
Marc RIGOLOTT (Blanc de blancs)*
UVCB (Grande Réserve)*
Veuve DOUSSOT (Grande Cuvée)
WARIS-LARMANDIER (Empreinte)*

TROISIÈMES GRANDS VINS CLASSÉS***

Pierre BERTRAND (Prestige)*
BOURDAIRE-GALLOIS (Prestige)*
HARLIN (Gouttes d'Or)*
Abel JOBART (Millésimé)*
Paul MICHEL (Grande Réserve)*
N. POTIÉ (Prestige d'Or)*
Marcel VÉZIAN (Sélection)*

Roland CHARDIN*
Patrice MARC (Millésimé)*
ROBERT-ALLAÏT (Prestige)*
Veuve ÉLÉONORE (Grande Réserve)*

CHESSINAY D'ARCE*
MALLOL-GANTOIS (Grand Cru)*

... Le Classement complet se trouve sur www.guidedesvins.com

(r) Le rosé est régulièrement très réussi.

Catégorie A : Priorité à la puissance. Catégorie B : Priorité à l'élégance.

IMPORTANT : l'exceptionnel rapport qualité-prix de plusieurs crus (cuvées, notamment pour la Champagne) de ce Classement, dans toutes les catégories, explique leur place par rapport à d'autres crus plus connus (et souvent bien plus chers), voire par rapport à des cuvées (très) "spéciales" (ou autres "vins de garage") qui n'ont rien à voir avec l'entité du vignoble (généralement absentes de ce Classement) Il faut donc tenir compte du prix pour comprendre qu'un très grand vin, intrinsèquement sur le plan du terroir, mais très cher, peut être dans une catégorie semblable qu'un autre vin, peut-être moins connu, plus modeste, mais dont le rapport qualité-prix-plaisir est excellent. Comme dans l'ensemble des autres Classements, cela ne remet bien entendu pas en cause le très haut niveau qualitatif du vin le plus réputé (et donc le plus cher). Il existe également une hiérarchie interne à chaque catégorie, qui décline donc tout naturellement le Classement, les "Premiers" des Troisièmes Grands Vins Classés par exemple étant très proches de la catégorie supérieure.

Le but de ce Classement n'est donc pas de "comparer" tel ou tel cru, et encore moins telle ou telle appellation. C'est dans son appellation qu'il faut situer le Classement de tel ou tel vin, par rapport aux autres vins de sa même appellation. Chaque cru retenu possède son propre caractère et demande à être apprécié en tant que tel, sans faire une comparaison avec tel ou tel autre. Le seul fait d'être dans ce Classement (ouvert à tous) est un gage de qualité, et le rapport qualité-prix-typicité est le seul critère retenu. Les absents le sont généralement faute d'un nombre conséquent de millésimes dégustés ou n'ont pas (encore) été sélectionnés.

Ce Classement n'est pas statique, situe tel ou tel vin par rapport à des dégustations, et est donc régulièrement réactualisé. Il ne peut et ne doit pas être confondu ni comparé avec aucun autre classement, officiel ou non, qui emploierait le terme de "cru classé" ou "grand cru" ou "grand vin" ou n'importe quel autre terme, et ne remet bien sûr pas en cause un classement officiel existant, s'il en existe.

* Peut mériter mieux dans certains millésimes. Dans toutes les catégories, le cru peut alors parvenir à la tête de la sienne, voire passer dans une catégorie supérieure. (-) Classement relatif à l'heure actuelle, qui devrait se confirmer, dans un sens comme dans l'autre, en fonction de l'évolution des prochains millésimes.

© Copyright Patrick Dussert-Gerber. Tous droits réservés. Reproduction interdite sans l'accord de Patrick Dussert-Gerber.